Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 27 (1889)
Heft: 11

Artikel: Curieuses remarques sur le louis d'or
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-190949

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vingt-septième année. N° 11. Samedi 16 Mars 1889.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
SUISSE : un an . . 4 fr. 50
six mois . 2 fr. 50
ÉTRANGER : un an . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois.* — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR
2me *et* 3me *séries.*
Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

Les cygnes de Montbenon.

On nous engage depuis longtemps déjà, à solliciter la grâce des deux beaux cygnes placés dans l'étroite pièce d'eau où la grotte de Montbenon baigne ses pieds rustiques. La pitié des promeneurs s'est surtout émue pendant les derniers froids, où les glaçons venaient encore restreindre le peu d'espace qui leur est laissé.

Nous avons été les premiers à réclamer, pour ce petit étang, des poissons ou quelques volatiles, afin de l'animer un peu. On y a mis dès lors de jolis canards qui barbottent et s'y prélassent à la grande joie des bébés ; c'est très bien. Mais des cygnes !... Est-ce que des bêtes de cette taille et qui ont tant de force à dépenser, qui sentent constamment le besoin de se livrer à leurs ébats, peuvent vivre contents et heureux dans une flaque d'eau ?...

Non, cette idée réprouve le sort qui leur est fait et réclame instamment leur liberté. Oui, la liberté que donne un spacieux horizon, un ciel inondé de lumière, et les grandes nappes d'eau ; la liberté qu'il faut aux cygnes, à ces beaux nageurs, qui se balancent avec majesté sur les flots, d'Ouchy à Evian et de Genève à Villeneuve.

Le cygne au col superbe, à l'allure noble et douce, au plumage éclatant de blancheur, a pour lui la grâce et la beauté. Il aime à se mirer dans les grandes eau : le peut-il dans une mare ?...

« Cet oiseau, dit Buffon, n'est pas du nombre de ces esclaves que nous puissions contraindre ou renfermer ; libre sur nos eaux, il n'y séjourne, ne s'y établit qu'en y jouissant d'assez d'indépendance pour exclure tout sentiment de servitude et de captivité. Il veut à son gré parcourir les eaux, débarquer au rivage, s'éloigner au large ou venir, longeant la rive, s'abriter sous les bords, se cacher sous les joncs, s'enfoncer sous les anses les plus écartées ; puis, quittant sa solitude, revenir à la société et jouir du plaisir qu'il paraît goûter en s'approchant de l'homme, pourvu qu'il trouve en nous ses hôtes et ses amis, et non ses maîtres et ses tyrans. »

Ce serait donc une grosse erreur de croire que le factice arrangement des pierres moussues de la grotte, et le caquetage des bonnes d'enfants, fassent le bonheur des cygnes de Montbenon. Leurs mouvements gênés, leurs regards inquiets et mélancoliques le disent assez éloquemment.

O vous qui en avez le pouvoir et tenez en vos mains le sort des deux intéressants esclaves dont nous plaidons aujourd'hui la cause, rendez-les au Léman, leur véritable domaine, rendez-leur la liberté, et il vous en sera tenu compte... aux prochaines élections !

L. M.

Curieuses remarques sur le louis d'or.

L'Etablissement national de la Monnaie, en France, est sur le point de procéder à une bien singulière opération. A l'aide d'un crédit de 150,000 francs qui vient d'être voté par le Parlement, elle va *réparer* pour environ cent millions de pièces de 20 francs en or.

L'opération qu'on désigne par ce mot consiste à retirer les pièces de la circulation, à les refondre et à leur restituer les matières perdues.

La pièce d'or, dit l'avare, est plate et faite pour s'empiler. Elle est ronde, dit le prodigue, et faite pour rouler. En fait, elle roule bien plus qu'elle ne s'empile, car les avares d'aujourd'hui n'enferment plus leurs trésors en des vastes coffres-forts bien clos : tout au contraire, il les font circuler par le monde, sous forme de prêt usuraire, par exemple, et l'or ne rentre en leurs caisses avides que pour en repartir aussitôt à la recherche de nouveaux profits.

Quant au prodigue, l'or ne lui tient pas aux doigts ; il faut qu'il le répande. Un louis, qu'est-ce que cela ? Pour un ménage pauvre, la vie de bien des jours ; pour lui, de quoi satisfaire le caprice d'un instant. Et c'est si vrai que, dans un certain monde, « le monde où l'on s'amuse », le louis est considéré comme monnaie courante.

Le viveur, le joueur ne disent pas : Mille francs ; ils disent : Cinquante louis. Au contraire, l'homme du peuple, le travailleur, qui peine durement pour gagner le pain quotidien, ne dit pas : J'ai un louis ; il dit : J'ai vingt francs. C'est que, pour lui, la quantité de bonheur enfermée dans le disque étroit du précieux jaunet se subdivise en une foule de petits bonheurs à bon marché dont chacun sera payé par l'humble piécette blanche.

* * *

Quoi qu'il en soit, sorti d'une caisse opulente ou d'une modeste escarcelle, le louis, une fois rendu à la lumière du jour, commence ses pérégrinations. Il va d'une main dans l'autre, traverse d'innombrables porte-monnaie, séjourne en un nombre infini de tiroirs, repart, revient, tantôt s'émiettant sur sa route en menue monnaie de billon ou d'argent, tantôt ne frayant qu'avec ses pareils, ballotté dans la sacoche du garçon de recettes, jeté à la volée sur la table de jeu des grands cercles, ou coulant par larges cascades des longs sacs de toile bise où l'entassent le riche banquier et le gros négociant.

Dans tous ses voyages cependant, il perd lentement, aux contacts sans nombre qu'il subit sur le chemin, un peu de la précieuse matière dont il est formé : perte à peine sensible à la vérité, mais qui à la longue devient appréciable.

Pour qui le donne ou le reçoit, c'est toujours le louis d'une valeur nominale de vingt francs ; mais ce n'est plus l'honnête pièce d'or au diamètre de 21 millimètres, pesant exactement 6 gr. 451 qu'a créé la loi et que chacun accepte pour telle les yeux fermés. Sans que personne soit responsable de cette infinitésimale falsification ou en profite, ce n'est déjà plus qu'un faux louis. C'est alors que l'Hôtel-des-Monnaies le ressaisit et le régénère en lui restituant par la refonte sa valeur première.

On jugera de l'utilité d'une telle

opération par ce fait que, d'après la moyenne des observations recueillies, la perte annuelle subie par chaque louis d'or atteint environ un milligramme : un louis qui aurait circulé cent ans aurait donc perdu 1 décigramme, soit un soixantième de sa valeur ou un peu plus de 33 centimes.

De la classification faite après contrôle, il résulte que sur cinquante millions de pièces de vingt francs, soit un capital de un milliard de francs, il s'en trouve 3,930,000 trop légères, représentant une valeur de 78,600,000 francs ; pour remettre ces pièces en état, il faut les refondre en leur restituant près de dix millièmes de matière au titre monétaire, soit 778,140 francs.

Les premiers louis d'or français ne valaient que 10 francs. La fabrication en fut ordonnée par Louis XIII, en 1640 ; et c'est de ce prince que vint aux pièces nouvelles le nom de louis, qui s'est conservé jusqu'ici.

Curieuses industries.

Les journaux français nous ont souvent entretenu des diverses industries de la rue qui se pratiquent à Paris et autres grandes villes de France, mais il en est encore de peu connues et qui sont vraiment étranges. Telle est, par exemple, l'industrie du *marchand de feu*. Celui-ci traîne un petit fourgon doublé de tôle intérieurement, et dans lequel est un brasier. Aussitôt que les premiers froids se font sentir, il se transporte avec son fourgon dans les Halles, sur les marchés, dès le grand matin, et approvisionne de calorique les marchandes ; « il leur fait leurs chaufferettes. » Pour chaque chaufferette, il demande un sou.

Mais un type autrement bizarre, c'est celui qui est connu sous le nom d'*ange gardien*, chargé de reconduire à domicile ceux qui ont bu un coup de trop. Plusieurs cabarets ont leur ange gardien, ayant pour mission de surveiller le client qui se trouve en cet état. Payé pour cette mission, il ne doit quitter le pochard confié à ses soins que lorsque celui-ci est à l'abri des rôdeurs de nuit, et en sûreté.

Le *réveilleur*, est un vieux brave homme qui a longtemps été à la besogne et qui, comme nombre de travailleurs, est arrivé aux derniers jours de la vie sans avoir de quoi manger. Et il n'a plus la force de travailler. Alors il a trouvé un ingénieux expédient pour gagner son pain : il s'est intitulé « réveilleur. » Il se lève chaque jour vers deux heures du matin, quelque temps qu'il fasse, et s'engage bravement dans les rues tortueuses qui avoisinent les fortifications. Il s'est chargé d'arracher au sommeil les ouvriers que leur métier oblige à partir très tôt de chez eux pour se rendre à l'usine ou à la fabrique, et qui, en hiver surtout, ne se sentiraient pas assez sûrs d'eux-mêmes pour quitter le lit avant l'apparition de l'aurore aux doigts de rose.

Le réveilleur possède un petit calepin où sont notés les noms et les adresses de ses clients. Il suit son itinéraire avec la même ponctualité qu'un facteur, pousse un cri convenu en passant devant chacune des maisons où on l'attend, et ne s'en va que lorsqu'il a vu une fenêtre s'ouvrir ou qu'il a entendu une réponse. Il fait payer un sou par jour à chaque ouvrier qu'il réveille. On peut prendre des abonnements à la semaine ou au mois, et alors les conditions sont naturellement plus douces. La bonne saison du réveilleur, c'est, bien entendu, le cœur de l'hiver où les nuits sont longues et où l'on a le plus besoin de ses services.

Le *releveur des mariages* est un personnage qui a bien sa singularité aussi : c'est l'individu qui court les mairies, et qui y relève, sur le tableau des promesses de mariage, les adresses des fiancés. Il communique ensuite, moyennant rétribution, ces adresses aux loueurs de voitures, aux restaurateurs, aux tailleurs, aux couturières, aux marchandes de fleurs, etc., qui, d'après ces indications, peuvent faire leurs offres à domicile.

Ces divers petits métiers sont souvent la dernière planche de salut de bien des malheureux.

Origine du mot « banqueroute ».

L'origine de ce mot remonte au 16e siècle.

A cette époque, les changeurs italiens, qui remplissaient l'office de financiers, avaient l'habitude de s'installer sur les places publiques avec un banc assez élevé sur lequel ils étalaient leurs monnaies.

C'était là où l'on venait faire les échanges et les trafics d'argent.

Ces changeurs ambulants firent ensuite des opérations de prêt et de depôt.

Lorsque l'un d'eux manquait à ses engagements, on avait l'habitude de le chasser après avoir brisé son banc, et partout où il se trouvait on l'apostrophait en l'appelant l'homme au banc rompu, *banco rutto*, d'où l'on fit plus tard *banque rette*, puis *banqueroute*, pour désigner les financiers qui trompaient leurs clients.

SANS MALICE

II

La conversation s'engagea à fond sur la langue malgache et les dialectes de l'Afrique... Claudius se souvint enfin qu'il était temps de rentrer chez lui. Il se leva pour prendre congé.

— Attendez donc ; je veux vous présenter ma nièce, une bonne et sage enfant... qui n'en approche pas moins de ses vingt-deux ans... une jeune fille instruite, ma foi ! laborieuse et douce... Si elle a des défauts, elle a dû me le cacher ; je ne lui en connais pas... si, pourtant, un seul : ma nièce est trop raisonnable pour son âge...

— Monsieur, se permit de dire Claudius, veuillez ne pas la reprendre de ce défaut-là... C'est une qualité de plus qu'elle doit sans doute à ce qu'elle a connu de bonne heure les tristesses de la vie !

— C'est cela, vous y êtes : mais je voudrais bien la voir s'amuser un peu. Elle est assez forte aux échecs ; mais je me suis aperçu que cela l'ennuie et qu'elle n'y joue que pour m'être agréable... Je vais l'appeler.

Le vieil armateur fit alors fortement sonner un timbre qui était posé sur la table.

Margoton, la vieille cuisinière, parut sur le seuil de la chambre, un peu surprise de la présence de Claudius.

— Dites à Léontine que je l'attends.

— Mademoiselle Léontine est sortie avec une dame de ses amies... monsieur le sait bien.

— Tiens !... je l'avais oublié... Mon cher monsieur Claudius, ce sera pour un autre jour... au revoir.

— Au revoir, monsieur Philippon.

Claudius s'éloigna. Arrivé sur le palier, il aperçut Mlle Léontine qui rentrait. Elle avait même pu le voir sortir de chez elle... Le jeune savant, quand il la salua, put distinguer un air de profond étonnement sur un joli visage.

Naturellement, Claudius revint à ses travaux, tout en songeant à sa visite forcée et à la conversation qu'il avait eue avec son nouvel ami. La franchise et le sans-façon du vieux marin lui plaisaient ; mais le temps lui était précieux et il se prit, une fois rentré chez lui, à déplorer la malencontreuse distraction qui l'avait introduit, malgré lui, dans l'intérieur de cette famille. Il entrevoyait des obligations nouvelles, en dehors des devoirs de sa profession et de ses chères méditations scientifiques. Peu à peu, il en vint à se dire tout bas, comme pour se le cacher à lui-même, qu'après tout, cette visite ne l'engageait à rien ; que M. Philippon l'oublierait et que lui, Claudius, avait autre chose à faire qu'à se casser la tête aux échecs pour distraire un vieux goutteux.

Cependant Claudius n'était pas convaincu ; il avait promis, et cette promesse lui tenait au cœur : — Attendons, dit-il, plus tard on verra.

Ce qu'il vit d'abord, ce fut Mlle Léontine qu'il rencontra, de temps à autre, sur le palier et qui répondait maintenant à son salut par un sourire.